10.6.18.86.

## L'EVEQUE DE QUEBEC.

## JOSEPH OCTAVE PLESSIS,

Par la miséricorde de Dieu, et la grace du St. Siège Apostolique, Evêque de Québec, &c. &c. A nos très chers frères en N. S. les fidèles du District des Trois Rivières, Salut et Bénédiction.

NTRE les sujets d'affliction dont il a plu à Dieu de visiter les commencemens de notre Episcopat, nous ne regardons pas comme un des moindres, l'incendie qui vient de détruire l'Eglise et le Monastère des Uusulines des Trois Rivieres. A peine commencions-nous à respirer au milieu des troubles où nous a successivement jetté la mort de plusieurs vénérables Prêtres de ce Diocèse, lorsque nous sommes tout à coup informés de cet accident, qui, pour être d'un autre genre, n'en sollicite pas moins vivement nos soms et notre attention.

Vous savez, nos tres chers freres, ce que sont aux yeux de l'E-glise les personnes consacrées au service de Dieu par les vœux solemnels de Religion. Rien de plus respectable que leurs observances: rien de plus cher à J. C. que leurs personnes: rien de plus précieux aux fidèles que les vœux et les prières qu'elles offrent tous les jours pour le salut du peuple: rien de plus propre à entretenir la foi et la ferveur parmi les chrétiens, que les exemples de vertus en tout genre qui brillent dans l'obscurité des cloîtres.

Si ces considérations générales ont fait regarder de tout temps l'inflitution des Ordres Religieux et l'établissement des Monastères comme des acquisitions inestimables; si les plus saints Evêques les ont estimés des sources de bénédictions pour leurs Diocèses; combien plus précieux deviennent ces établissemens, quand ils sont, en outre, chargés du soin des malades ou de l'éducation de la jeunesse; et quelles actions de graces n'avons-nous pas à rendre à Dieu, d'avoir procuré au Canada des institutions aussi utiles presqu'aussitôt que la foi catholique y a été apportée, et de les y avoir maintenues jusqu'à ce jour, nonobstant les guerres, les incendies, la famine et autres calamités dont le pays a été successivement affligé.

Ce fut en l'année 1639 que les premières Religieuses venues de France débarquérent à Québec et s'y établirent en deux Communautés, savoir, celle des Hospitalières et celle des Ursulines. L'édification qu'elles donnoient, et les services importans qu'elles rendoient à la Capitale, engagèrent Monseigneur de St. Vallier, second Evêque de Québec, à faire participer les Trois Rivieres aux avantages que la ville Episcopale en retiroit. En conséquence il y transporta des Ursulines tirées du Monastère de Québec, et afin qu'elles y fussent plus utiles au prochain, il ne les chargea pas seulement de l'éducation des petites filles, qui est le premier objet de leur institut; il y ajoûta le soin des pauvres malades, et vous savez avec quel succès et quelle exactitude elles se sont toujours acquittées de cette double fonction. Affligées par un premier incendic, environ 50 ans après leur fondation, elles trouvèrent dans la générosité du Clergé et